

Cit'ergie

European Energy Award®



© Christian MERLEN



Communauté Urbaine de Dunkerque

Répondre au défi du climat et de l'énergie

Portrait

Type de collectivité : Communauté Urbaine

Population : 198 748 habitants

Région : Nord-Pas de Calais

Obtention du label : 2011/2013

Niveau actuel du label : Cit'ergie®

Échéance de renouvellement de la labellisation Cit'ergie® : 2017



Ce qu'apporte Cit'ergie®

En avril 2008, la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD) signe la Convention européenne des maires pour le climat (CDM) et inscrit la même année dans son agenda 21 l'objectif de « Répondre au défi du climat et de l'énergie ». Afin de satisfaire les objectifs ambitieux de la CDM, un Plan Climat Territorial est lancé fin 2008 puis approuvé fin 2009 par le conseil communautaire. En 2010, la CUD s'engage dans une démarche de labellisation Cit'ergie®. Outre les aspects de communication

et de valorisation du travail déjà accompli, Cit'ergie® permet de mieux structurer la politique « énergie climat » de la collectivité et d'enclencher un véritable processus de travail en transversalité avec l'ensemble des services et élus concernés. Cit'ergie® représente également un « outil de mesure » de l'effort fait par la collectivité et crée une émulation en interne, véritable facteur de progression et d'amélioration continue.

Ils ont dit...

« Cit'ergie® a été pour notre collectivité un outil d'évaluation nous permettant de mesurer objectivement l'impact des politiques « énergie-climat » déjà adoptées. Le fait d'obtenir le label Cit'ergie® GOLD nous montre que les efforts faits en matière d'énergie et de climat sont réels et concrets. Cit'ergie® nous a également ouvert des pistes de travail et d'amélioration à explorer pour les prochaines années. »

LOUARDI BOUGHEDADA,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE
L'ÉNERGIE ET DU PLAN CLIMAT

Le label Cit'ergie® en bref

Cit'ergie® est l'appellation française du label européen energy award® (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie® est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

En savoir +

Chargée de mission
plan climat :
Jimmy Mary
03 28 24 48 83
jimmy.mary@tud.fr

Site de la CU de
Dunkerque :
www.dunkerquegrand
littoral.org

Site du label
Cit'ergie® :
www.citergie.ademe.fr

Site du forum eea® :
www.european-
energy-award.org

Conseiller Cit'ergie® :
Benoît Tilly



Cit'ergie[®] permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie[®] :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.



Quelques actions de la CU de Dunkerque dans les six domaines du label

Développement territorial

La CUD s'est engagée dans le projet européen PATH TO RES qui définit trois scénarios (2014, 2020 et 2050) sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables pour différents secteurs d'activités (agriculture, habitat, transports...).

Un Plan Local d'Urbanisme Communautaire a été signé en 2012, afin de mieux prendre en compte les problématiques liées à la mobilité et à l'étalement urbain sur le territoire (photo 1).

Patrimoine de la collectivité

La collectivité adhère au dispositif DISPLAY (affichage de la consommation d'énergie et d'eau, et des émissions de GES sur l'ensemble de ses bâtiments). Un économiste de flux est chargé de suivre les consommations d'énergie et d'eau du patrimoine et de prioriser les réhabilitations. Il existe un programme pluriannuel de réhabilitation du patrimoine pour améliorer la performance énergétique (budget de 1 400 000 € sur 5 ans).

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

Un réseau de chauffage urbain alimenté à 51% par la valorisation des rejets thermiques de l'industrie dessert 180 bâtiments et 15 000 logements. La principale STEP de l'agglomération a été rénovée en s'attachant à améliorer la performance énergétique de l'installation (optimisation des process, récupération de chaleur sur les bassins pour chauffer des bureaux...).

Mobilité

Le Syndicat Mixte Intermodal Régional des Transports, qui regroupe les différentes Autorités Organisatrices des Transports de la région, a été créé pour coordonner les réseaux existants, en harmonisant les tarifs et favorisant la billettique intermodale. Une coopération avec le réseau belge est aussi à l'oeuvre. La CUD mène également un projet de recherche (ALTYTUDE) sur l'utilisation de carburant alternatif (l'hythane[®], mélange de 20% d'hydrogène et 80% de GNV) pour ses véhicules de transport public. Deux prototypes sont en circulation.

Organisation interne

La CUD tend à regrouper les démarches énergie-climat engagées (Convention des maires, PCET, Cit'ergie[®], Agenda 21) au sein d'une instance de décision et de pilotage transversale et interservices. Un élu est dédié à ces questions, des groupes techniques et thématiques existent pour les six domaines du label. Chaque action du PCET/Cit'ergie[®] possède un pilote dédié qui a reçu une lettre de mission du DGS. Le budget dédié à la politique énergie/climat est supérieur à 20 €/hab/an.

Communication et coopération

Suite à la réalisation d'une thermographie aérienne sur l'agglomération, le dispositif « Reflex'Energie » (enveloppe annuelle supérieure à 700 000 €) a été mis en place pour accompagner les travaux de réhabilitation des particuliers. Trois types de travaux sont aidés : l'isolation, l'installation de chaudières à condensation et de panneaux solaires thermiques. 1 185 dossiers ont été traités en 2012.

Par ailleurs, la CUD organise de nombreuses manifestations énergie-climat d'envergure nationale et internationale. Les citoyens sont accueillis à la maison 3D dédiée au Développement Durable, et sensibilisés au développement durable par neuf agents et au tri des déchets par sept conseillers.



1 - Développement territorial



2 - Mobilité



3 - Communication et coopération